



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes
Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2020 \$	2019 \$
Actif courant		
Encaisse	303 991	272 545
Placements	357 674 276	544 239 049
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 072 794	1 207 171
	359 051 061	545 718 765
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	855 716	431 199
Charges à payer	36 633	39 798
	892 349	470 997
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	358 158 712	545 247 768

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	35 296 211	52 191 477
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	10,1472 \$	10,4471 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brousseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brousseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2020 \$	2019 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	545 247 768	201 564 625
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(23 754 594)	42 729 348
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	43 074 184	326 993 397
Réinvestissement des distributions	14 269 232	13 940 326
Rachat	(206 408 646)	(26 039 602)
	(149 065 230)	314 894 121
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(14 269 232)	(9 809 510)
Gain net réalisé à la vente de placements	-	(4 130 816)
	(14 269 232)	(13 940 326)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	358 158 712	545 247 768



	2020 \$	2019 \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	398 972	404 485
Revenus de dividendes	13 257 821	11 185 473
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	96 596	64 745
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 520)	(1 742)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	(14 123 530)	4 402 159
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(22 949 706)	26 920 480
	(23 321 367)	42 975 600
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	90 891	92 681
Honoraires professionnels	11 521	17 409
Droits de dépôt	63 073	6 133
Retenues d'impôts	28 362	888
Coûts de transactions de portefeuille	301 120	182 002
	494 967	299 113
Charges assumées par le Gérant	(61 740)	(52 861)
	433 227	246 252
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(23 754 594)	42 729 348
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	(0,4911)	1,1478



	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(23 754 594)	42 729 348
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 520	1 742
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	14 123 530	(4 402 159)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	22 949 706	(26 920 480)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	331 460 959	155 781 683
Achats de placements	(181 970 644)	(468 081 848)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	134 377	(673 250)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	424 517	341 199
Sommes à payer pour l'achat de placements	-	(840 289)
Charges à payer	(3 165)	19 276
	163 366 206	(302 044 778)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	43 074 184	326 993 397
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(206 408 646)	(26 039 602)
	(163 334 462)	300 953 795
Variation de l'encaisse	31 744	(1 090 983)
Encaisse au début de l'exercice	272 545	1 364 762
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(298)	(1 234)
Encaisse à la fin de l'exercice	303 991	272 545

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	442 734 \$	362 368 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	13 327 750 \$	10 685 649 \$
Intérêts payés	- \$	25 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Birchcliff Energy	1 453 825	4 505 337	2 573 270
Canadian Natural Resources	284 913	10 035 336	8 715 489
Cenovus Energy	821 475	9 270 422	6 366 431
Enerflex	305 950	2 852 603	2 007 032
Husky Energy	1 012 898	12 754 072	6 381 257
Ovintiv	290 441	11 357 122	5 312 166
Peyto Exploration & Development Corporation	803 850	4 502 634	2 347 242
Suncor Énergie	383 600	15 628 304	8 189 860
Tourmaline Oil Corporation	222 000	3 626 409	3 809 520
		74 532 239	45 702 267
Matériaux			
5N Plus	257 275	593 732	758 961
Canfor Corporation	336 350	3 807 452	7 729 323
Canfor Pulp Products	437 700	5 435 345	3 580 386
Cascades	383 350	4 043 120	5 577 743
Groupe Intertape Polymer	82 900	939 028	2 001 206
HudBay Minerals	927 325	5 788 117	8 262 466
Interfor Corporation	341 875	5 054 253	8 126 369
Lucara Diamond Corporation	1 563 800	2 530 289	813 176
Lundin Mining Corporation	757 582	4 528 184	8 560 677
Norbord	136 600	4 439 383	7 507 536
Nutrien	185 000	10 040 005	11 329 400
Pretium Resources	340 000	3 524 090	4 960 600
Stelco Holdings	214 475	3 320 169	4 875 017
Teck Resources	530 000	12 632 731	12 243 000
Western Forest Products	2 834 225	5 032 810	3 627 808
Winnpak	43 850	1 982 351	1 877 657
		73 691 059	91 831 325
Produits industriels			
Air Canada	310 000	9 190 401	7 058 700
Bombardier	4 790 900	10 594 791	2 299 632
CAE	122 500	2 318 868	4 320 575
Finning International	175 450	3 870 172	4 742 414
Magellan Aerospace Corporation	152 000	2 369 510	1 333 040
Wajax Corporation	93 350	1 469 038	1 595 352
		29 812 780	21 349 713
Consommation discrétionnaire			
Industries Dorel	155 550	2 170 581	2 322 362
Linamar Corporation	150 000	7 177 183	10 113 000
Magna International	125 000	8 189 438	11 263 750
Société Canadian Tire	72 190	10 682 398	12 079 553



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation discrétionnaire (suite)			
Transat A.T.	203 500	1 860 714	1 117 215
Uni-Select	72 700	879 706	589 597
		30 960 020	37 485 477
Consommation courante			
George Weston	84 800	8 205 829	8 062 784
High Liner Foods	77 350	733 442	858 585
Maple Leaf Foods	41 000	920 698	1 157 020
Rogers Sugar	247 500	1 384 451	1 388 475
		11 244 420	11 466 864
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	47 940	5 288 935	5 212 037
Banque de la Nouvelle-Écosse	180 000	12 977 061	12 384 000
Banque de Montréal	117 000	11 462 207	11 323 260
Banque Royale du Canada	97 440	9 714 784	10 191 250
Banque Toronto-Dominion	153 000	11 210 253	11 003 760
Clarke	31 975	378 955	213 593
Power Corporation du Canada	363 725	9 974 832	10 631 682
Société Financière Manuvie	510 000	11 487 000	11 551 500
Sun Life Financial	137 725	6 966 603	7 795 235
		79 460 630	80 306 317
Immobilier			
Brookfield Property Partners LP	120 000	2 497 291	2 209 200
Fonds de placement immobilier Cominar	249 650	3 019 236	2 024 662
Morguard Corporation	29 875	5 640 819	3 449 069
		11 157 346	7 682 931
Technologie			
Celestica	627 725	6 856 993	6 446 736
Open Text Corporation	63 450	3 565 774	3 669 948
		10 422 767	10 116 684
Services de communication			
BCE	183 000	10 183 711	9 960 690
Cogeco Communications	38 250	2 734 564	3 743 145
Québecor	72 500	2 141 709	2 375 100
Rogers Communications	177 500	11 849 463	10 518 650
Telus Corporation	420 000	9 923 067	10 588 200
		36 832 514	37 185 785
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	160 225	4 422 606	5 604 671
Superior Plus Corporation	482 625	5 273 758	5 878 373
		9 696 364	11 483 044

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Soins de santé			
Profound Medical Corporation	37 800	890 179	989 977
Total des titres de participation		368 700 318	355 600 384
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de l'Alberta			
2021-02-02	255 000	254 941	254 941
2021-03-09	20 000	19 992	19 992
Bons du Trésor de l'Ontario			
2021-01-27	140 000	139 971	139 971
2021-02-10	20 000	19 995	19 995
Bons du Trésor du Québec			
2021-02-05	310 000	309 919	309 919
Province de la Colombie-Britannique, billets			
2021-06-25	1 020 000	1 019 164	1 019 164
Province de la Nouvelle-Écosse, billets			
2021-02-08	310 000	309 910	309 910
Total des titres de marché monétaire		2 073 892	2 073 892
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(308 355)	
Total des placements		370 465 855	357 674 276



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 19 mars 2021.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.



4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2020	2019
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	52 191 477	21 353 858
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	5 668 033	32 018 121
Émises au réinvestissement des distributions	1 745 840	1 353 443
Rachetées	(24 309 139)	(2 533 945)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	35 296 211	52 191 477

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces.

7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.



8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différé aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2020		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	29 342	290 464
Rachetées	-	-
	29 342	290 464
2019		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	33 243	329 084
Rachetées	-	-
	33 243	329 084

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Gérant	1 031 161	1 024 340
Autres parties liées	10 207 723	10 140 201
	11 238 884	11 164 541



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2020 \$	2019 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	54 468 140	79 252 918
Valeur totale des garanties	55 557 844	80 838 382

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Revenus bruts de prêts de titres	160 993	111 219
Charges de prêts de titres	(64 397)	(46 474)
Revenus nets de prêts de titres	96 596	64 745
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	41,8 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2020, le Fonds bénéficiait de pertes reportables pour un montant approximatif de 14 495 000 \$ (2019 : nul), lesquelles peuvent être reportées indéfiniment et portées en réduction des distributions de gains en capital nets futurs aux porteurs de parts. Aucun actif au titre de ces pertes reportables n'a été constaté dans les états financiers.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque – Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille de titres domestiques bien diversifié, comprenant des titres de participation et des instruments de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs et les secteurs industriels.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2020 Impact \$	2019 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	6 000	68 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	10 658 000	15 509 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres étrangers.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2020	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	355 600 384	-	-	355 600 384
Titres de marché monétaire	2 073 892	-	-	2 073 892
	357 674 276	-	-	357 674 276
2019	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	517 298 075	-	-	517 298 075
Titres de marché monétaire	26 940 974	-	-	26 940 974
	544 239 049	-	-	544 239 049

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. COVID-19

Le coronavirus (« COVID-19 »), qui a été déclaré pandémie par l'Organisation mondiale de la santé au cours du premier trimestre de l'exercice, a eu une incidence négative sur les marchés financiers mondiaux et un effet défavorable sur les résultats financiers et le capital du Fonds. Le Gérant continue d'évaluer et de surveiller les risques de marché et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 si sa durée, sa propagation ou son intensité devaient s'amplifier. Il n'est pas possible de prédire avec certitude la durée et l'ampleur des conséquences économiques de la COVID-19 à court et à long terme ni l'effet potentiel sur la situation financière et la performance futures du Fonds. Le Gérant continue de surveiller l'exposition au risque du Fonds par rapport à son portefeuille de placements afin d'atteindre ses objectifs d'investissement consistant à optimiser les rendements des porteurs de parts.

15. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.